

**Commune D'ORVAULT****DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

**ARRONDISSEMENT**

NANTES

**CANTON**

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

29 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du vingt-deux mars deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Francis WETTA, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI

**Absents ayant donné pouvoir :**

M. Guillaume GUÉRINEAU	donne procuration à M. le Maire
Mme Léa BESSIN	donne procuration à M. Christophe ANGOMARD
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à Mme Françoise NOBLET
M. Dominique FOLLUT	donne procuration à M. Jean-Jacques DERRIEN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### **13. Adoption du budget primitif 2021\_Budget annexe « Energie »**

***Monsieur KERMARREC rapporte :***

Par délibération du 16 décembre 2019, le Conseil municipal a approuvé la création d'un budget annexe au budget principal de la Ville, dénommé « Energie ».

Ce budget annexe permet de retracer les écritures relatives à la production et la vente d'énergie, quelle que soit sa source (photovoltaïque, bois, éolienne, etc...).

Pour la deuxième année d'existence de ce budget annexe, il est prévu d'inscrire les crédits nécessaires à la maintenance des installations photovoltaïques existantes, et les crédits qui permettront d'investir dans des installations nouvelles. Un projet est en cours d'étude pour l'installation d'une centrale de production d'énergie photovoltaïque sur le site de l'Odysée.

Le budget primitif prévoit également des crédits destinés à rembourser à la Ville la quote-part des remboursements en capital de l'annuité de la dette souscrite pour financer les travaux d'installation des panneaux photovoltaïques transférés au budget annexe.

FONCTIONNEMENT En Euros		INVESTISSEMENT En Euros	
<b>Dépenses</b>		<b>Dépenses</b>	
Fourniture électricité	100,00	Emprunts en euros	10 000,00
Redevance accès réseau EDF	200,00	Frais d'études	10 000,00
Maintenance préventive et contrôle technique	1 300,00	Installations	190 000,00
Intérêts réglés à l'échéance	1 000,00	Autres dettes (avance remboursable)	
Dépenses imprévues	992,25	Dépenses imprévues	
Dotations amortissement	10 000,00		
<b>TOTAL</b>	<b>13 592,25</b>	<b>TOTAL</b>	<b>210 000,00</b>
<b>Recettes</b>		<b>Recettes</b>	
Vente électricité	12 600,00	Emprunts nouveaux	195 000,00
Résultat reporté	992,25	Autres dettes (avance remboursable)	5 000,00
		Dotations amortissement	10 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>13 592,25</b>	<b>TOTAL</b>	<b>210 000,00</b>

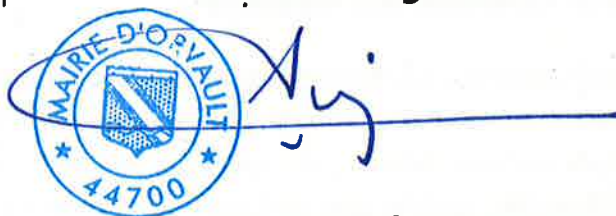
## DECISION

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur Thierry BOUTIN s'étant absenté pour le vote :

- **ADOpte** par chapitre le budget primitif 2021 du budget annexe « Energie ».

Rendu exécutoire  
Par télétransmission en  
Préfecture le : 31 MARS 2021  
Et par publication le : 31 MARS 2021

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 30 mars 2021  
**Pour le Maire**  
**Le Directeur général**



**Jean-François MAISONNEUVE**